

La Gazette pennole

« La Gazeta »

Juillet 2021

L'édito du Conseil Municipal

Mairie de Penne
Bourg
81140 PENNE

05 63 56 31 11



DATES À VENIR

Prochaines Assemblées Municipales

le 16 Juillet à 18h30

le 30 Juillet à 18h30

le 13 Août à 18h30

L'équipe envisage de mettre
en œuvre la délocalisation de
certaines Assemblées Municipales.

Premier lieu (date à venir) :
Fontblanque

Prochain « Répare Café »

le 30 Juillet à 18h

L'harmonie d'un groupe n'est pas réservée aux essaims d'hirondelles ou aux fourmilières.

Pour aboutir à une action en groupe, il faut d'abord arriver à une entente, un accord entre ses membres. Il existe une multitude de moyens pour les homo-sapiens d'y parvenir et la plupart sont basés sur l'enrichissement d'idées. Les idées se confrontent, évoluent et profitent d'un enrichissement significatif jusqu'à ce qu'elles puissent être effectivement réalisées par le groupe.

Cette interaction entre les différents membres d'un groupe crée une véritable synergie, source de plus-value et d'innovation. L'humain dans son entière diversité prend alors toute sa dimension.

Ce concept constitue en soi une révolution invisible car il nécessite l'implication de chacun dans des projets dont ils sont les véritables acteurs et contributeurs grâce à une coordination optimisée.

De nombreux outils permettent à chaque participant d'échanger, de co-construire des solutions nouvelles sur des enjeux clés. L'objectif est de simplifier et fluidifier les échanges pour augmenter la créativité de tous et construire des réflexions. Les groupes sont par conséquent capables de mener à bien des projets d'envergure en appliquant une méthode agile.

« Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ». Ce proverbe africain résume l'essence même de l'intelligence collective.

C'est pourquoi nous vous invitons toutes et tous à nouveau à rejoindre les commissions de travail. Ces dernières sont toutes ouvertes. Les sujets sont nombreux, les problématiques complexes, et nos envies sont grandes.

La biodiversité et la richesse des écosystèmes sont à conserver et à protéger car en plus d'être vitale pour l'homme, elles sont indissociables de toute activité économique. En cette période estivale, avec des risques de forte chaleur, ensemble préservons nos ressources.

L'équipe municipale vous souhaite un bel été.



SOMMAIRE

COMMUNICATION	3
UNE PRESSE MUNICIPALE POUR TOUTES ET TOUS	3
PANNEAUX D'INFORMATION	4
GAZETTE PARTICIPATIVE	4
TRAVAIL MUNICIPAL	5
ENVIRONNEMENT	5
RÉSILIENCES	5
MOBILITÉ	6
LA CTG OU CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE	6
ASSOCIATION	7
ENFANCE	7
INFORMATIQUE ET TÉLÉCOM	8
BÂTIMENTS	8
LINKY : DES NOUVELLES DU FRONT	8
LE PLU _i	9
LE SPR	9
INTERCOMMUNALITÉ	10
ZOOM SUR...	10
LA GESTION ESTIVALE DU BOURG	10
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CITOYENNE	12
LE BUDGET 2021	13
LA GESTION DE L'EAU DES PISCINES PRIVÉES	14
LE CLAIRON PENNOL	15
GAZOUILLIS	15
ÉCOLE	16
FAMILLES RURALES DU CAUSSE	17
IHM	17
C'VITAL	17
MIRABILIA MUSEUM. QU'ES AQUÒ?	18
ÉCOLE DE MUSIQUE « LE ROCK D'ANGLARS »	18
LES BALLADINES	18
ASSOCIATION SPORTIVE DE PENNE	18
INFORMATIONS DIVERSES	19
NOUVELLES ARRIVANTES	19
RÉSULTATS DES ÉLECTIONS SUR LA COMMUNE	19
ÉTAT CIVIL JANVIER-JUIN 2021	19
PERMANENCE DES ÉLUES	19
FÊTE DES ASSOCIATIONS	19



Crédit : F. Sorin

COMMUNICATION

UNE PRESSE MUNICIPALE POUR TOUTES ET TOUS

Historiquement la grammaire française n'a pas toujours favorisé l'accord au masculin. Au cours des siècles, l'usage de notre langue a beaucoup varié et n'a pas toujours été aussi règlementé. Avant le XIXe, il était fort courant d'utiliser par exemple l'accord de proximité (accorder l'adjectif avec le nom le plus proche), ou encore d'utiliser le féminin de noms (poétesse, philosophe, autrice, etc.). C'est au courant du XVIIe siècle que les académiciens décident de masculiniser la grammaire argumentant que le genre masculin serait « le plus noble ». À cette époque, la supériorité masculine va tout simplement de soi, et on comprend ici une volonté politique d'affirmer et d'ancrer cette suprématie du genre masculin dans la société entière à travers la langue parlée et écrite.

Aujourd'hui, et depuis plusieurs années, les lignes bougent et on entend beaucoup parler de « grammaire inclusive ». Une grammaire plus égalitaire, qui cesserait de revendiquer « le masculin l'emporte sur le féminin » mais prônerait des règles plus justes. Cette volonté ne se situe pas simplement au niveau de la grammaire. Consi-

dérant que la langue est un reflet de la société et qu'elle évolue avec elle autant qu'elle la fait évoluer, il s'agit de promouvoir à travers la langue française un modèle de société plus égalitaire où le genre ne sera plus un critère de compétence ou d'une quelconque qualité.

À Penne aussi nous souhaitons nous engager dans ce mouvement. Il existe différentes manières d'utiliser une grammaire inclusive (accord de proximité, féminisation des noms, point médian, etc.). Après y avoir beaucoup réfléchi, et par souci de lisibilité, nous souhaitons pour cette Gazette vous proposer **une page sur deux écrite au féminin**. Nous souhaitons ainsi reconnaître la totalité de la population de la commune, citoyens et citoyennes, pour que chacun et chacune se sente pris en compte et impliquée dans la vie municipale.



PANNEAUX D'INFORMATION

Les retours concernant la lettre info hebdomadaire montrent que celle-ci est très appréciée.

Ce courriel envoyé tous les lundis rappelle les dates de l'agenda communal et les informations importantes des deux semaines à venir.

Décision a été prise de produire, chaque semaine, une version papier de cette lettre info, qui sera affichée sur les 10 panneaux d'information de la commune (dans le bourg et dans les hameaux) le mardi matin, ceci à partir du mois de juillet et dès que nous en aurons organisé la mise en place.

Retrouvez la lettre info au format papier sur les panneaux d'affichage ou au format numérique en vous inscrivant sur le site internet de la mairie : <http://www.mairiedepenne.fr>

Et puisque nous parlons des panneaux d'information, ne manquez pas de lire le gazouillis à ce sujet dans la rubrique « Le Clairon Pennol ».



Mélitte à feuilles de mélisse
Causse de Magné (Vaour)

Crédit : E. Coutou

GAZETTE PARTICIPATIVE

Plusieurs d'entre nous ont répondu à l'invitation à réfléchir à un nom nouveau pour notre bulletin communal semestriel qui avait été publiée dans le précédent numéro.

Nous avons reçu une vingtaine de réponses par des canaux aussi divers que le contenu des propositions : coupon-réponse déposé dans la boîte aux lettres de la mairie, bout de papier déchiré, courriel, discussions informelles lors de permanences en mairie ou au coin d'une rue.

Nous avons recensé les propositions et il ne nous fallut pas bien longtemps pour confirmer ce que nous pressentions dès les premiers instants : les pennols sont, en très grande majorité, très attachés au nom "Gazette Pennole".

Qu'à cela ne tienne, conservons-le !

Certaines propositions ont retenu l'attention et seront utilisées dans ce numéro et les prochains comme sous-titres de numéro ou titres de rubrique. Ainsi, le présent numéro est sous-titré « La Gazeta » et notre espace d'expression libre s'intitulera désormais « Le Clairon Pennol ».

Le sujet n'était finalement pas tant de modifier le nom de notre Gazette que de proposer à chacun de s'approprier celle-ci en participant à l'élaboration de son contenu.

Filons donc le sujet qui nous intéresse !

Rappelons que la rédaction de la Gazette est ouverte.

Les réunions de la commission en charge de la rédaction sont ouvertes à tous et figurent à l'agenda communal, n'hésitez pas à y participer. Vous l'avez constaté, la Gazette contient des textes, des dessins, des photos, et même un nouveau format : le gazouillis (rubrique "ça gazouille"). **Si vous souhaitez proposer une photo que vous avez prise, un dessin de votre cru, un gazouillis, un texte que vous avez écrit ou un sujet qui vous intéresse et sur lequel vous souhaitez qu'un contributeur écrive...**

Toute forme de collaboration est envisageable !

Pour tout contact, toute participation : gazette@mairiedepenne.fr - 05 63 56 31 11

TRAVAIL MUNICIPAL

Le point sur les dossiers en cours

ENVIRONNEMENT

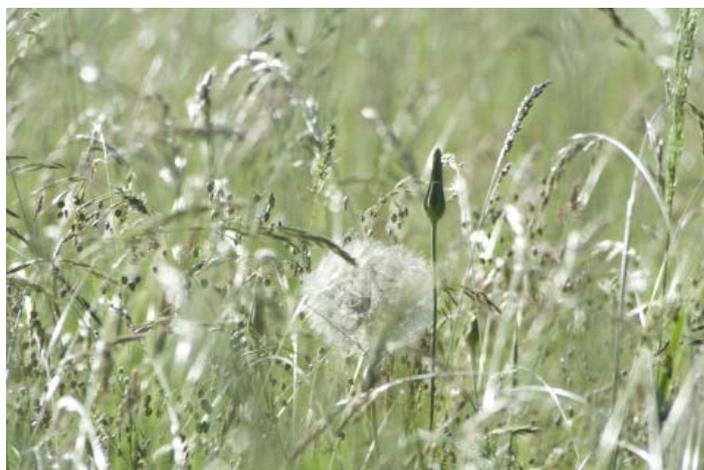
Nous avons tendance à croire qu'un beau gazon est avant tout un gazon immaculé, sans une plante qui dépasse. Or, c'est l'inverse... Un gazon tondu ras est un désert végétal et animal. En effet, seules quelques espèces de graminées survivent et les insectes n'ayant plus de nourriture quittent votre jardin.

Voici quelques conseils pour tondre différemment et avoir une pelouse plus naturelle et plus écologiquement correcte.

Commencez la tonte en coupant l'herbe au milieu de la parcelle surtout pas par les bords. Lorsque la tondeuse est passée en premier tout autour de la parcelle, les nombreux insectes vivants ne peuvent plus s'échapper. Ils sont effrayés par le bruit du moteur. En commençant la tonte par le milieu, la destruction de la microfaune est moins importante à chaque tonte.

Laissez des coins non tondu. Ces petits coins de prairies sont des zones de jardin où la biodiversité est plus grande. De nombreux animaux y trouvent refuge, certains s'y reproduisent.

Ne coupez pas l'herbe trop rase. Les fleurs sauvages qui s'épanouissent sont utiles pour les insectes pollinisateurs. Ces derniers sont nécessaires pour la fécondation des fleurs, des arbres fruitiers et de certains légumes. Et



Crédit : E. Coutou

puis, une pelouse fleurie, c'est joli.

En remontant la hauteur de tonte, votre gazon sera aussi plus résistant à la sécheresse. Il existe aussi les tondeuses sur pattes, totalement autonomes : elles n'utilisent pas de gasoil ou essence, elles dégagent le terrain en prenant soin de la faune locale, qu'elles ne font pas fuir. Elles ne font pas de bruit ou très peu, elles ont une barre de coupe à l'avant et un distributeur d'engrais à l'arrière.

Très rapidement, vous constaterez la réapparition de fleurs de trèfle, de plantain, de pâquerettes, mais aussi de papillons, d'insectes ou de petites chenilles, dont pourront se nourrir les oiseaux, et même de limaces qui servent de repas aux hérissons. C'est la magie d'un écosystème : tout est lié et les changements se font très vite, dans un sens ou dans l'autre.

A nous de choisir.

RÉSILIENCES

Partie d'une simple gestion de la déchèterie, la commission Trifyl a évolué et s'est transformée en commission 'Résiliences'. A l'image de la perception d'un déchet : non plus comme l'étape finale, mais le plutôt un point de départ. D'où la ressourcerie, puis le RepareCafé, etc.

Tout ceci est possible grâce au chalet, point d'accueil et de convergence des bonnes volontés. Ce chalet a vocation à devenir un lieu de vie et d'échanges, un véritable foyer pennole. C'est pourquoi les activités et les chantiers participatifs se multiplient.

La commission 'Résiliences', en raison de ses nouvelles orientations, peut devenir le point de départ pour toutes initiatives participatives comme l'ouverture de chemins communaux fermés par la végétation, les aménage-

ments à la salle des fêtes, la rénovation du petit patrimoine,

Nous vous attendons à la fois dans la participation aux différents activités ou projets, mais aussi sur de nouvelles propositions !

A très bientôt.

La vie du chalet :

- Me 28 juillet, activité RepareCafé de 18h à 22h (& barbecue)

- Chalet beauté : prochaines dates à définir

Les prochaines permanences déchèterie :

- Ve 06 août de 14h à 17h

- Sa 07 août de 9h à 12h

TRAVAIL MUNICIPAL

Le point sur les dossiers en cours

MOBILITÉ

C'est une problématique majeure de notre commune et plus largement de notre territoire.

Elles s'inscrira dans une démarche plus globale portée par la CAF et la 4C avec la signature d'une Convention Territoriale Globale (voir à droite) qui devra aboutir à des choix de priorité fin 2021.

Cette mobilité si complexe nous a alerté et nous sommes désireux de nous y attaquer. Une première réunion a abouti à différents axes de travail qui sont à construire ensemble.

Ces axes sont les suivants :

- Le développement du service en Avant Simone,
- Le développement de lignes régulières sur l'année,
- Le développement d'un système de co-voiturage en lien avec l'existant de nos voisins Vaurais et avec celui qui est en train de se développer sur le Midi-Quercy
- La vigilance sur les transports scolaires de nos enfants et cela dès le collège
- La mobilité douce

Un questionnaire a été réalisé à l'issue de cette réunion afin de recueillir vos besoins.

Des courriers ont été adressés à nos responsables régionaux et départementaux.

Une rencontre a eu lieu avec le Vice-Président de la 4C en charge de la mise en place de la CTG.

N'hésitez pas à venir participer à notre prochaine réunion dont la date vous sera communiquée ultérieurement !

Pour pouvoir répondre au plus proche de vos besoins, merci de remplir le questionnaire que vous trouverez dans votre Gazette.

LA CTG OU CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

La 4C prépare actuellement la Convention Territoriale Globale, qui lie la CAF et la communauté de communes, en vue d'améliorer l'offre de service rendu aux familles, aux jeunes et aux seniors sur notre territoire.

La CTG souhaite organiser ce projet social de territoire autour des thématiques suivantes :

- Bien grandir (éducation et parentalité),
- Bien vivre (accessibilité aux services du territoire)
- Bien ensemble (animation vie sociale et citoyenneté)

Pour cela, il est important que les habitants, les acteurs locaux et les élus collaborent activement. Vous pouvez d'ores et déjà participer, jusqu'à fin septembre, à la phase de diagnostic. La lettre d'info de la commune vous avertira des prochaines réunions. Vous trouverez aussi à la mairie des formulaires papier à renseigner, si vous souhaitez être associé à cette démarche. Toutes les informations sont en ligne : <http://4c81.fr/ctg-projet-social-de-territoire/>...

Pour information, nous avons engagé sur notre petit territoire du Causse (Penne, Vaour, St Michel et Rousayrolles) une réflexion à laquelle étaient conviées les associations à caractère social (Familles Rurales du Causse, ADMR, C'Vital, France Service...) et les citoyens intéressés. Deux réunions ont permis de faire le constat suivant : nos besoins sont relativement identiques sur le Causse et très spécifiques de notre territoire. Les problématiques sont donc sensiblement les mêmes : manque de structures pour la petite enfance, pas ou peu de cabinets médicaux, gros problème de mobilité, animations et structures pour l'enfance/jeunesse inexistantes, problématique du bien vieillir, du suivi social...

Il s'agit donc de fédérer nos besoins et de réfléchir ensemble à des solutions pour le bien-être de tous et le développement de notre territoire.

De septembre à décembre 2020 l'écriture du projet social à partir des éléments du diagnostic repérés se fera également avec vous : nous vous tiendrons informés...

Objectif :

améliorer les services aux habitants.

Le diagnostic est en cours.

ASSOCIATION

La commission des associations s'est réunie à deux reprises depuis mai, avec le premier objectif de ... nous retrouver enfin ! Nous avons déterminé 3 projets essentiels, sur lesquels nous avons commencé à avancer.

1. Le dimanche 4 juillet, à partir de 10 heures s'est tenue la première fête des associations pennoles, à la salle des fêtes et sur le parking attenant.

Vous avez pu y découvrir les activités pratiquées sur la commune, rencontrer les bénévoles, voire les rejoindre !

2. La salle des fêtes : un précédent projet d'aménagement intérieur de la salle des fêtes avait été ébauché ; nous l'avons repris et amendé afin de mieux le faire correspondre à nos besoins. Cette salle des fêtes doit garder sa vocation qui est d'accueillir les associations pour la pratique d'activité (gymnastique, fêtes...), les enfants de l'école avec le maître ou sur les temps TAP, des groupes privés (cérémonies, fêtes...) mais aussi des spectacles.

Il s'agit donc de penser la rénovation de l'intérieur de la salle des fêtes pour la rendre plus agréable, faciliter l'accueil du public et les rangements mais aussi finaliser

l'espace « cuisine » et faire l'acquisition de mobilier son/vidéo et d'une scène modulable.

Nous sommes en lien avec la Préfecture pour la finalisation du dossier, dont le coût sera inférieur ou égal au montant précédemment annoncé (100 000 dont 30 000 euros de subvention de la part de l'état.)

3. L'espace tennis : les installations sont vétustes et ce lieu de RDV de toutes les Pennoles peut gagner encore en convivialité. Nous prévoyons donc de réaménager la maison du tennis, les sanitaires, de mettre en place des structures pour les enfants/les jeunes...Ce projet en est à son balbutiement. Chacune est conviée à se joindre à la réflexion, nous pensons notamment aux jeunes qui sont invitées à indiquer les équipements qu'ils souhaiteraient voir installés.

Enfin, toute l'équipe municipale souhaite soutenir les associations du village ; ensemble nous avons rédigé un formulaire de demande de subvention, pour les rendre accessibles et équitables, et nous vous convions à venir nous rencontrer pour tout autre besoin ou idée.

A très vite !

ENFANCE

Nos enfants

Divers sujets ont occupé, et occupent aujourd'hui, le groupe de travail municipal sur l'enfance.

Pour les plus petites, un collectif d'élues et habitantes du Causse étudient l'opportunité d'un système de garde (micro-crèche) basé à Vaour, le jardin d'enfants de Milhars étant très éloigné, pour nous, Pennoles. Le projet est à l'état embryonnaire. N'hésitez pas à vous faire connaître si vous souhaitez participer à la réflexion.

Concernant les enfants scolarisées au RPI Penne-Vaour, la garderie de Penne, mise en place suite à une demande commune des élues et de plusieurs familles pennoles auprès de la 4C, a fonctionné pendant plusieurs semaines et nous pouvons en tirer un premier bilan positif. 4 à 5 enfants en moyenne ont été prises en charge chaque jour, soulageant des familles pour lesquelles l'usage de l'ALAE de Vaour était très lourd (parfois une heure de transport quotidien pour les enfants). Le bilan est satisfaisant mais, à l'heure où nous écrivons, la reconduite, par la 4C, de la mesure, en septembre prochain n'est pas encore actée.

Pour les plus grandes, le collège de rattachement pour la commune de Penne est le collège de Cordes. Depuis

plusieurs années la quasi-totalité des enfants pennoles sont scolarisées au collège de St Antonin, profitant d'un système dérogatoire. Pour cette rentrée de septembre 2021-2022, le collège de St Antonin est complet et toutes les demandes de dérogation déposées par les familles pennoles qui souhaitent scolariser leur enfant au collège de St Antonin ont été refusées, renvoyant les enfants vers leur collège de rattachement, Cordes. Les élues en charge de la question ont entamé des démarches auprès de l'Education Nationale afin de demander le rattachement, par le biais de la carte scolaire, de la commune de Penne au collège de St Antonin. Nous attendons réponse à ce sujet.

Enfin, pour tous, petites et grandes, un collectif d'élues souhaite organiser la mise en place d'un Conseil Municipal des Jeunes. Plusieurs communes du Tarn se sont déjà munies d'une telle instance et en tire des bilans très positifs. Nul doute que si cela devait voir le jour, ceci devrait être construit en collaboration étroite avec l'école du RPI Penne-Vaour et les 4 communes en dépendant (Penne, Vaour, St Michel de Vax, Roussayrolles). Nous souhaitons initier la réflexion sur ce sujet dès septembre prochain et nous invitons tous ceux qui souhaitent y prendre part à se faire connaître.

TRAVAIL MUNICIPAL

Le point sur les dossiers en cours

INFORMATIQUE ET TÉLÉCOM

Le nouveau standard téléphonique est installé en mairie. Dans le même temps sont progressivement mises en service de nouvelles adresses de courriel qui doivent permettre de communiquer directement avec les diverses commissions. Ces adresses seront communiquées dès lors qu'elles seront fonctionnelles.

En collaboration avec toutes les commissions concernées, nous prévoyons également de mettre en route le chantier cartographie de la commune. Zonage, adduction, adressage, réseaux, petit patrimoine, endroits remarquables, ...

Un projet de cartographie pour recueillir la mémoire des jeunes et des moins jeunes.

Nous prévoyons de lancer le projet de recensement à la rentrée de septembre sous forme d'un mapathon (réunion participative de cartographie).

Cartographier la commune, sujet éminemment participatif si l'on considère que chacun a beaucoup à apprendre de ses voisins, et particulièrement des plus anciens d'entre nous qui souvent détiennent des connaissances rares.

BÂTIMENTS

La commission bâtiment a entrepris des diagnostics énergétiques de tous les logements communaux. La plupart ont été rendus par le bureau d'études et beaucoup de logements nécessitent de gros travaux en ce sens.

La prochaine étape consiste à prendre l'aide d'un bureau d'études pour proposer un programme de travaux et le mettre en œuvre à l'échelle de tous ces logements et sur les prochaines années !

Par ailleurs, l'Eglise Sainte-Catherine fera bientôt l'objet de travaux : l'association des Eglises de Penne a monté un projet de restauration du cadran solaire qui existait en façade. Les travaux auront lieu à l'automne normalement. L'Eglise de Roussergues doit aussi faire l'objet de travaux de sécurisation d'ici peu (rebouchage de trous, dépose d'une structure de bois vieillissante, etc...).

Rénovation énergétique des logements communaux, un projet sur plusieurs années

Enfin, la Salle des Fêtes fait l'objet d'un projet géré par la Commission Association. Si cela passe essentiellement par l'achat de matériel (scène mobile, rideaux, tables, bancs, etc...), il y a aussi des travaux prévus pour ajouter un lieu de stockage à la place de l'actuelle scène. Les devis sont en cours !

LINKY : DES NOUVELLES DU FRONT

Dans la dernière Gazette, nous vous invitons à nous donner votre avis concernant la poursuite de la bataille juridique avec la société ENEDIS au sujet de la pose des compteurs connectés Linky.

Nous avons reçu et analysé vos retours, comme expliqué en séance publique de Conseil Municipal. Puis, nous avons choisi, en accord avec ces retours, de poursuivre pour voir reconnaître le droit de chacun d'accepter ou pas la pose d'un compteur Linky à son domicile.

Nous avons donc contacté un avocat auprès du Conseil d'Etat, qui a déposé un recours le 10 juin dernier. Nous devrions avoir une réponse dans les mois à venir...

Cet engagement a un coup d'environ 4000 euros pour la commune.

Plusieurs de vos retours proposaient de participer à la constitution d'une cagnotte pour aider la commune à supporter ce coût.

Une habitante s'est proposée de prendre en charge cette mise en place au moyen d'un financement participatif. Une campagne a été créée sur le site de financement participatif Leetchi.com, intitulée : Linky : avoir le choix.

Une cagnotte pour aider au financement du recours

Pour participer : <https://www.leetchi.com/c/linky-avoir-le-choix>

LE PLU

Les travaux d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal avancent lentement, du fait des mesures covid qui ont ralenti les réunions de travail, et des incertitudes qui planaient sur la pérennité de la 4C jusqu'en janvier.

Toutefois, ils avancent, et nous en sommes à déterminer les grandes lignes du zonage pour Penne, ce qui nous pousse à réfléchir aux questions suivantes :

- Quel équilibre voulons-nous privilégier entre les développements économique, urbain, touristique, forestier et agricole ?
- Où développer les mobilités douces (vélo, piétons, chevaux...) sécurisés, identifiés et signalés ?
- La Commune a-t-elle besoin d'emplacements réservés dans lesquels elle aura un droit de préemption pour réaliser des équipements ou un aménagement d'intérêt général ?
- Voulons-nous créer un espace de co-working pour faciliter le télétravail ?
- Combien de STECAL sont-elles nécessaires ? (Zones qui permettent de construire en zone naturelle ou agricole pour des raisons professionnelles ou en habitat léger)

Ce sont, en vrac, quelques-unes des questions que nous nous posons, pour arriver à construire un document

qui prenne en compte les désirs de développement de Penne sur les 10 ans à venir. Et c'est là que nous avons besoin de vous, de votre connaissance de terrain, de vos projets et de votre vision de votre vie future.

Votre participation nous est indispensable !

Notre commune dispose de 5,5 hectares constructibles à identifier et à distribuer de façon à développer harmonieusement les zones constructibles dans les hameaux, en respectant la continuité des habitations, et en tenant compte des réseaux existants.

Il est possible également de changer la destination de granges qui ne sont plus affectées à l'usage agricole pour les transformer en habitations. Pour cela, il vous faut faire une démarche d'inscription de ces granges (cf. document en annexe de la Gazette).

Nous prenons également en compte les demandes particulières qui sont enregistrées sur un registre en mairie. C'est le moment de vous manifester car le travail avance !

Nous serions heureuses de vous voir plus nombreuses à la prochaine réunion PLUi. Elle sera programmée sur l'agenda du site de la Mairie notamment. Au plaisir donc d'échanger avec vous sur ces sujets importants.

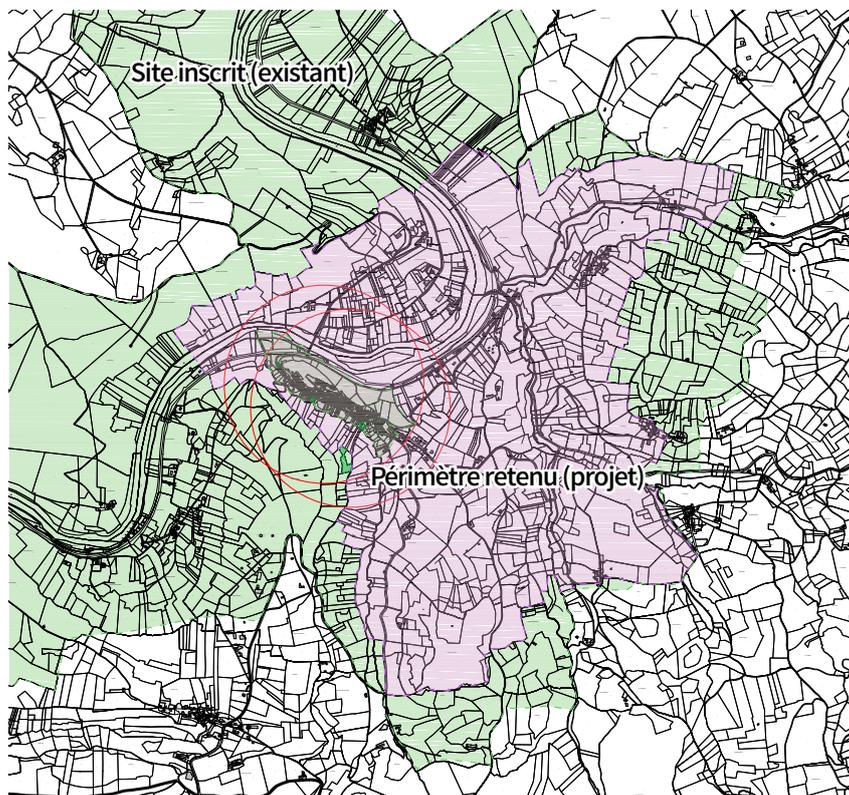
LE SPR

Pour rappel, le SPR est un des règlements en cours de création sur la commune. Il consiste à expliciter les règles et le périmètre d'action de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF).

Ce périmètre vient d'être approuvé par la Commune lors du dernier Conseil Municipal du 2 Juillet. Il va être présenté officiellement par le bureau d'études et la Commune à l'Etat d'ici janvier au plus tard (date qui sera fixée par l'Etat).

La particularité du périmètre choisi par la commune est son étendue : les dénivelés importants rendent nécessaires la protection d'un large écrin autour du bourg. Par ailleurs, la surface retenue est parsemée de bâtis et délimitée par un réseau de tours médiévales !

Pour finir, cette démarche a été entreprise en parallèle des communes de Bruniquel, Caylus, Montricoux et Saint-Antonin-Noble-Val, nos partenaires sur cette première étape, un vrai projet de territoire.



Le périmètre retenu comprend le bourg, Roussergues et Saint-Vergondin

INTERCOMMUNALITÉ

Nous faisons état, dans les précédents numéros, de la situation fragile de la Communauté de Communes du Cordais et du Causse (4C).

La situation évolue positivement ces dernières semaines. Les communes de Loubers et Noailles s'apprêtent à rejoindre la 4C. Avec ces deux intégrations, le seuil des 5000 habitants n'est toujours pas atteint, mais l'espoir grandit de voir cet objectif atteint avant le 31 décembre 2021, date limite fixée par la préfecture.

« Ensemble », c'est le nom du nouveau bulletin intercommunal. Celui-ci paraîtra deux fois par an, au début de l'été et au début de l'hiver, un peu comme notre Gazette Pennole. A l'heure où nous écrivons, le premier numéro est en cours de distribution et devrait faire son apparition dans toutes les boîtes aux lettres des 19 communes dans les prochains jours.

ZOOM SUR...

la gestion estivale du bourg

Cette année comme la précédente, nous anticipons un été compliqué pour les riverains du bourg.

Après une première réunion publique en avril sur le sujet où vous avez été nombreux à donner votre avis et à participer à l'élaboration d'une solution, nous avons rencontré les services du département et de l'Etat adéquats pour négocier une solution qui répondait à vos attentes.

La mise en œuvre cette année sera partielle du fait de ces négociations, des procédures administratives mais surtout de la fermeture de la D33.

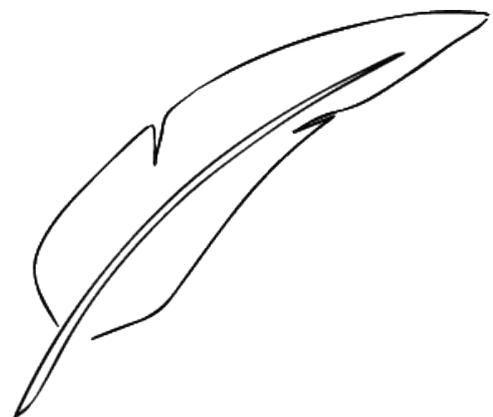
Pour commencer, la route D9 restera à double sens jusqu'à l'ouverture de la D33, après quoi, elle sera mise à sens unique en descendant.

La bargade est cette année encore à sens unique en montant. Le stationnement y est réservé aux riverains comme l'année dernière.

La nouveauté est dans la mise en sens unique de la « contre-allée » de la départementale qui passe notamment au Roudoulié. Cela permet deux choses : donner une porte de sortie aux touristes qui auraient tourné à droite de la départementale mais surtout mettre en place un stationnement le long de la voie aux endroits où c'est possible. Le chemin de la Caussadaise a été entretenu en ce sens.

Les riverains peuvent toujours l'emprunter à contre-sens sur la portion Roudoulié-Pic, la largeur de voie et l'absence de stationnement prévu le permettent.

L'année prochaine et après une concertation avec le département, celui-ci pourra mettre en place des panneaux de direction en accord avec les suggestions données lors de la réunion publique (par exemple, « Montauban » fléché vers Saint-Paul).



ZOOM SUR...

l'Assemblée Générale Citoyenne du 29 mai

Grâce au beau temps, la première assemblée Générale Citoyenne s'est tenue le samedi 29 mai 2021 en extérieur, sous le grand platane près de la salle des Fêtes.

Cette réunion était prévue de longue date, mais impossible à organiser en raison des mesures sanitaires depuis mars 2020. Nous espérons qu'elle pourra se tenir désormais tous les 6 mois, en alternance avec la parution de la gazette, pour être un lieu d'information et d'échanges régulier.

Une quarantaine de personnes ont répondu présent, et nous les en remercions.

Elle a été l'occasion de présenter les membres et le rôle du Comité d'Éthique qui est en cours de constitution, et commence déjà à participer aux réunions des élus, en jouant son rôle de conseil et de contrôle.

Puis les référents de secteur déjà en place se sont présentés, et ont fait un appel car tout le territoire de la Commune n'est pas encore représenté.

Enfin, l'équipe municipale a exposé l'avancement des travaux des différentes commissions au bout d'un an de mandat. Cela a été l'occasion de rappeler que la plupart des commissions sont ouvertes à la participation des habitants, et qu'elles sont le lieu des discussions en vue des prises de décision et que c'est à ce niveau que peut s'exercer l'essentiel de l'action des Pennols. L'information de leur programmation est disponible sur le site de la mairie.



Crédit : V. Amiot

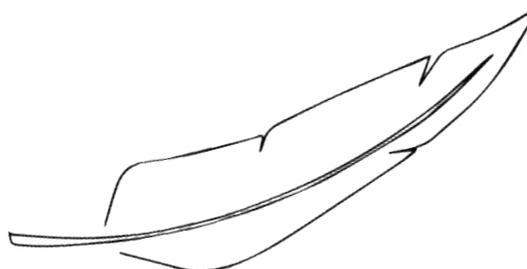


Crédit : V. Amiot

Puis un dialogue direct s'est instauré entre le public et les élus, à propos des moyens d'améliorer encore la communication municipale, et toucher tout le monde. La participation timide des pennols a aussi été évoquée, car même si la covid a cassé la dynamique en cours, les élus aimeraient que beaucoup plus de gens s'investissent dans l'action municipale, et se demandent comment inciter ceux qui n'osent pas pousser la porte de la mairie... Des chantiers participatifs sont en cours, qui permettent à toutes sortes de talents de s'exprimer !

Enfin, les élus ont prévenu que des décisions seraient à prendre quant à une politique globale de gestion de l'eau, notamment lorsque les travaux de maillage seront terminés et que le coût global réel de l'amélioration de notre réseau d'eau sera connu (sans doute fin 2022)

Rendez-vous est pris pour une nouvelle assemblée dans le courant de l'automne.



ZOOM SUR...

le budget 2021

LE BUDGET PRINCIPAL

Le budget de fonctionnement de la commune est constitué des charges courantes, des charges de personnel et des frais fixes. A noter que les charges de personnel représentent seulement 29 % du budget, bien inférieures à la moyenne nationale.

Cette année, l'accent a été mis sur ce budget de fonctionnement communal pour les travaux de voirie (budget doublé par rapport aux années précédentes). Cela ne suffit pas à répondre à tous les besoins et nous sommes conscients des demandes de plus en plus pressantes des unes et des autres.

Le budget communal est en excédent en fin d'année, 414 000 € au 31 décembre 2020 et c'est ce qui nous permet de réinvestir chaque année sur des fonds propres !

Le taux d'endettement de la commune, du fait des investissements passés, ne permettra pas de gros investissements sur les 2/3 ans à venir : nous ne ferons a priori pas recours à un emprunt.

Pour cette année 2021, nous avons priorisé en investissement sur le budget de la commune :

- la rénovation des logements communaux et en particulier la rénovation énergétique.
- l'aménagement intérieur de la salle polyvalente (clôture d'un projet engagé sur les années précédentes)
- l'achat ou la construction d'un hangar (pour les copeaux de la commune, les matériels communaux etc...)
- les travaux nécessaires pour les églises de Penne (travaux gérés conjointement avec les associations des églises) mais avant tout patrimoine communal.
- et puis bien sûr, nous avons également remis au budget l'achat de Fontbonne.

LE BUDGET DE TRANSPORT

En ce qui concerne le budget transport, il n'y a pas de difficulté actuellement. Pour l'investissement : est inscrit en lien avec le budget communal l'achat ou construction du hangar qui pourrait aussi accueillir les matériels de transport.

La Commune dispose de 3 Budgets :

- Un budget principal : un peu plus d'un million d'euros en fonctionnement et 460 000 € en investissement.

- Deux budgets annexes :

Le budget AEP - Adduction Eau Potable - de l'ordre de 280 000 € en fonctionnement et 2 900 000 € en investissement.

Le budget transport environ 75 000 € en fonctionnement et 33 000 € en investissement.

LE BUDGET DE L'AEP

Le budget de l'eau est très fragile tant au point de vue fonctionnement qu'en investissement.

Le budget de fonctionnement n'est aujourd'hui que difficilement à l'équilibre, ce qui ne permet pas de financer des investissements sur nos fonds propres. Nous devons donc dans un avenir proche revoir le règlement de l'eau pour retrouver un budget excédentaire pour pouvoir financer des futurs travaux.

L'investissement est quant à lui depuis plusieurs années sur la construction du maillage du réseau d'adduction d'eau potable et pour les deux prochaines années particulièrement, consacré à la construction des deux réservoirs et de stations de traitement.

Cela représente un montant de travaux de l'ordre de 5 millions d'euros HT, aidés à 80 % au maximum par l'Agence de l'Eau et le Département.

3 budgets :

- pas de difficultés sur le budget principal et le budget de transport.
 - un budget eau en souffrance malgré l'aide des partenaires.
-

ZOOM SUR...

la gestion de l'eau des piscines privées

Comme chaque année, la municipalité a pris un arrêté en date du ... juin 2021 pour interdire le remplissage et les mises à niveau des piscines.

Cet arrêté municipal est nécessaire sur Penne du fait que nous soyons en régie d'eau municipale et que nos sources ne donnent plus assez d'eau l'été pour remplir les cuves lors des affluences estivales.

Rappelons aussi que la période d'étiage du réseau, le moment où les réserves sont au plus bas et le débit d'eau des sources n'a pas encore repris, est le mois d'octobre : c'est donc avec l'objectif d'avoir assez d'eau jusqu'à octobre que cet arrêté est pris chaque année.

A ce titre, pour toutes les nouvelles piscines qui seront construites à présents, nous demandons à leurs propriétaires de prévoir la gestion de leur eau.

Nous vous conseillons donc plusieurs choses :

- Eviter la vidange totale de votre piscine. Cette opération ne peut pas être portée par le réseau de la commune et elle peut être dommageable pour la structure de votre bassin. Aussi, la vidange d'un tiers du volume d'eau au maximum est largement suffisante.

Tout d'abord, les Englebiennes ont la particularité d'être autonome en eau avec une source personnelle et pas d'accès au réseau, mais : à l'échelle individuelle, ils rencontrent les mêmes problèmes d'eau sur leur source que la commune. Ainsi à partir de fin juin au plus tard, leur source ne produit plus d'eau susceptible de remplir leur réserve d'eau potable depuis une dizaine d'années : leur réserve d'eau potable ne sert donc plus au remplissage de la piscine.

Ils ont donc installé une réserve d'eau de pluie de 13 m³ pour survenir au remplissage estival de leur piscine qui fait 55 m³. La moitié de leur toit s'y déverse, ce qui représente une surface d'environ 80 m².

Pour finir, pour des raisons pratiques notamment, ils ont pu mettre en place une solution très économique qui leur convient bien : leur réserve d'eau est une

- Construire une ou plusieurs citernes d'eau de pluie vous permettant d'alimenter votre piscine. Le dimensionnement de cette cuve d'eau vous permettra d'assurer la vidange partielle du bassin comme les mises à niveau régulières ; il doit prendre en compte d'éventuelles longues périodes de sécheresse.

A titre d'exemple, en 2020 il n'a fait que 17 mm de pluie sur les mois de juillet-août à Albi contre une normale à 85 mm...

Ces irrégularités sont destinées à s'aggraver au vu de la situation climatique mondiale.

- Penser à couvrir votre bassin au moins 12h/24, pour limiter le phénomène d'évaporation.

De nombreux habitants de la commune ont déjà mis des solutions de ce type en place.

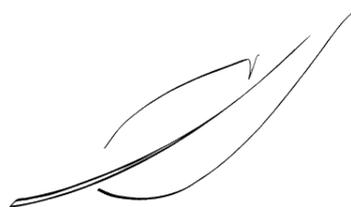
Nous vous présentons ici la situation de Bruno et Martine Englebiennes.



Crédit : L. Fabre

Réserve (piscine hors sol)

Alimentation en eaux pluviales



simple piscine hors sol située en dessous de leur maison. Budget : environ 800 € de matériel (piscine hors sol + pompe de relevage + filet de résine pour protéger des feuilles et autres corps).

Cette solution a été possible et préférable chez eux du fait de l'ancienneté de leur piscine et des aménagements autour, qui n'avaient pas prévu la construction d'une citerne, du dénivelé aidant mais aussi du peu de visibilité liée à l'installation de cette deuxième piscine.

Un défaut à signaler : leur réserve d'eau est à l'air libre, éclairée et se réchauffe vite, l'eau stockée « tourne » donc. Pas de grave problèmes liés à cela mais l'eau de la piscine principale peut parfois apparaître un peu trouble après une mise à niveau estivale.



Définition : billet court d'humeur ou d'humour... Voir les deux.

Toute lectrice peut proposer un ou plusieurs gazouillis.

Mais où est le Terrible ?

La statue du Terrible de Penne qui résidait dans une niche dans la rue de l'ancienne poste aurait disparue.

Les suppositions vont bon train...

Serait-il parti pour Paris comme le Terrible pour porter nos revendications à notre Président ?

On attend son retour pour avoir plus d'informations.

Affaire à suivre !!

Elles nous ont tout copié !

Le pont de Penne est un original ! En effet, il présente des points communs avec le pont de Millau.

Celui-ci traverse le Tarn et se situe dans l'Aveyron quand notre ouvrage local traverse l'Aveyron, mais se situe dans le Tarn.

Mais notre pont est plus vieux et tant mieux.

PETITE RECETTE DE JARDINAGE

Un bon arrosage de la Route Départementale 33 pendant l'hiver, quelques atermoiements administratifs printaniers ; parfaite recette pour le fleurissement de panneaux revendicatifs sur le bas-côté.

Notre commune est décidément bien fertile !

Panneaux d'arrachage : de qui se fiche-t-on ?

Les panneaux d'information sont des lieux d'expression de la vie communale pennoise. Ils sont au nombre de 9, et chaque semaine y sont affichés plusieurs documents. Malheureusement, certains de ces panneaux sont systématiquement dégarnis, notamment à Saint-Paul et dans le bourg.

Un certain mécontentement avait déjà été suggéré, gentiment, lors du numéro précédent, mettant ceci en dessin et sur le dos de la pluie et du vent. Cette douce remarque étant restée sans effet, il apparaît utile d'affirmer fermement que cette censure malveillante ne peut être le visage de la vie pennoise !

Ce vandalisme est puni par la Loi (jusqu'à 450 euros d'amende).

Ensemble, ne nous laissons pas réduire au silence !

LE CLAIRON PENNOL

Espace d'expression libre

ÉCOLE



Le samedi 12 juin 2021, une journée nature était organisée à Penne par Erwan Berthelot, Jean-Loïc Pinczon-du-Sel, François Léger et Christophe Albarède. Une des raisons était de sensibiliser le public au fait que la commune de Penne est située dans deux périmètres de protection NATURA 2000 liée aux Gorges de l'Aveyron d'une part et des abords de la forêt de la Grésigne d'autre part.

Dans la salle des fêtes, étaient disposés des panneaux d'informations, des planches d'herbier d'Elisabeth Coutou, des photos animalières et de paysages de Franck Sorin et une maquette de sol karstique. Le matin, François Léger, animateur périmètre Natura 2000, et Elisabeth Coutou ont annoncé le programme de la journée grâce à un petit discours.



Jo Winstroer a expliqué la formation des différentes couches géologiques et s'en est suivie une promenade le long du village puis dans la plaine du Ségala. Il a été question de falaises et avec notamment Erwan Berthelot, les promeneurs ont observé des oiseaux.

L'après-midi, nous étions six élèves de Penne et habitant aussi à Penne à participer à la journée en tant que guides.

Nino a expliqué le cycle naturel de l'eau tandis que Paul a présenté le cycle domestique de l'eau en commençant par le puisage d'eau souterraine à Amiel. Nous avons emmené le groupe au bassin du chemin de Bayès pour montrer comment l'eau puisée devient potable grâce à du chlore liquide.



Tout le monde est redescendu pour se rendre au pont roman en bas du village. Les libellules n'avaient plus de secret pour les personnes à l'écoute de Pascal Polisset, de l'OPIE Midi-Pyrénées. Un point a été fait aussi au lavoir près de la fontaine du Thouron puis sur le petit ruisseau.

Avant d'aller sur les berges de la rivière Aveyron, nous sommes allés à la station d'épuration.

A la station de traitement des eaux usées du village de Penne, à tour de rôle selon les parties présentées, nous avons expliqué le fonctionnement de cette station où l'eau usée est filtrée par des graviers. Cette filtration est aidée par la présence de roseaux.



C'était super même si on a eu soif l'après-midi !

Maceo, Flore, Mona, Nino, Lywenn et Paul.

FAMILLES RURALES DU CAUSSE

Concentré des plus Rurales des Familles pendant L'Été de Vaour

Gâce au partenariat avec le festival, vous pourrez retrouver les fameux stands Crêpes associatives – Boissons fraîches et sophistiquées du salon de thé – Friperie de classe et de qualité, réunis en un seul et même endroit, cette année : le stand de rêve !

Nous proposons à toutes les habitantes, mais aussi à leurs parents, frères et sœurs, cousines, potes d'enfance, collègues, de passage cet été, de participer joyeusement à cette aventure INÉDITE et néanmoins COLLECTIVE de Concentré des Rurales Familles, au cœur du Festival de L'Été de Vaour 2021.

Pour rejoindre l'équipe, c'est simple : vous nous faites signe et nous vous trouvons LE poste qui VOUS CORRESPOND le mieux :

- En amont du festival : fabrication de boissons (ateliers collectifs avant le festival)
- Les matins du festival : fabrication de pâte à crêpe
- De 17h à 23h, pendant le festival au stand :
 - + accueil et vente de boissons délicieuses
 - + réalisation de crêpes (formation au maniement des billigs assurée en amont par une diplômée du certificat interceltique de Lorient et sa région / évidemment on ne travaillera pas la technique dite « brestoïse retournée aérée » cette année mais on ne peut pas tout explorer en 7 jours seulement)
 - + accueil et vente de vêtements de prestige côté friperie

Pour la friperie, c'est Djamilia qui organise 06 25 31 43 68 / pour les boissons et les crêpes, c'est Catherine 07 86 90 12 21.

IHM

Le nouveau ICI HOSPITALITE MIGRANTES est arrivé

Pendant 6 années d'existence, l'association IHM a accueilli 2 familles syriennes et organisé de nombreuses manifestations pour se donner les moyens de les soutenir. Aujourd'hui, les bénévoles d'IHM décident de se lancer dans un nouveau projet :

*Accueillir des demandeuses d'asile
dans le cadre de séjours découvertes, détente
chez l'habitante*

Il s'agit d'offrir à des migrantes (en cours de demande d'asile) un lieu de repos, de rencontres, d'échanges, de moments festifs, pour un ou plusieurs jours consécutifs, dans notre campagne.

Les accueillantes et les invitées pourront être épaulées par le réseau de bénévoles de l'association, pouvant proposer des activités et des rencontres dans le respect de la chartre élaboré par IHM. Par exemple : une personne accueille chez elle, le temps d'un week-end, une famille avec enfants; des bénévoles d'IHM pourront proposer un après-midi de balade en Grésigne.

*Vous disposez d'une ou plusieurs chambres, d'un studio ou plus
Vous souhaitez accueillir une personne, un parent isolé, une famille*

Parlez de ce projet autour de vous et n'hésitez pas à nous contacter à icihospitalitemigrants@gmail.com

Vous avez pu nous rencontrer le 4 juillet au forum des associations de Penne et nous serons aussi le 25 Septembre à Bruniquel à l'occasion d'une fête au château.

C'VITAL



17 Crédit : A. Dugué

La Maison partagée de Penne

Malgré la crise sanitaire, les résidentes de la maison de vie à Penne ont traversé sans gravité le danger du virus de la covid en suivant les protocoles des gestes barrières avec le soutien des familles, du personnel et de la direction. Pour passer de meilleurs moments, un atelier peinture a été proposé à nos résidentes pour conjuguer évasion, création, couleurs, convivialité. La gourmandise n'est pas de trop, l'atelier pâtisserie s'est invité pour des crêpes party ! Bon été à tous.

Le personnel Jackie et Fredo, avec une pensée pour Charles Henriette et Auguste.

LE CLAIRON PENNOL

Espace d'expression libre



MIRABILIA MUSEUM. QU'ES AQUÒ?

Le Mirabilia Museum est un musée créé à l'initiative de Pierre Malrieu en 1997. Il comprend trois niveaux. Le rez-de-chaussée est consacré à l'archéologie. Le premier étage à des expositions ponctuelles. Le dernier étage sert également de salle de spectacle (conférences, théâtre, cinéma...) et peut recevoir une quarantaine de personnes.

Dans les réserves sont conservées de nombreuses collections (tableaux, sculptures, dessins...) mettant le patrimoine de Penne particulièrement en valeur. Plusieurs milliers de pièces d'archives manuscrites inédites (Art, Littérature, Histoire) sont actuellement en cours de numérisation à destination des étudiants. Les originaux seront versées aux archives publiques. Une partie a déjà rejoint celles de Montauban et de Marseille.

Le Mirabilia Museum est un lieu de rencontre ouvert à tous. Il accueille régulièrement des artistes, des associations qui présentent, sous leur responsabilité, leurs diverses activités. Penne Mirabilia Museum est l'une d'entre elles.

Ce lieu est géré par la Maison de la Mémoire et des écritures, association créée à l'occasion de deux lieux portant ce même nom : à Penne, près de la place de l'église, à Montauban, 30 rue de la Banque. Cette association bicéphale de la Maison de la Mémoire et des écritures se donne aussi pour but de faire connaître l'œuvre de créateurs inconnus ou oubliés qui ont apporté, même sans le savoir, ou le vouloir, leur pierre à la construction d'une véritable décentralisation dans notre pays.

« Si chaque ville de France prenait en compte la pensée et l'œuvre de ses créateurs inconnus ou oubliés, l'histoire de la culture et des arts de notre pays, à toutes les époques, serait multipliée par deux ou par trois », disait Félix-Marcel Castan.

Un livret, en cours d'élaboration, précisera ces buts ainsi que le devenir de Mirabilia.

<https://www.facebook.com/MirabiliaMuseum/>

<https://associationpennemi.wixsite.com/mirabiliamuseum>

ÉCOLE DE MUSIQUE « LE ROCK D'ANGLARS »

Les inscriptions pour l'année 2021/2022 auront lieu le mercredi 15 septembre et le samedi 18 septembre de 10h00 à 18h00 dans les locaux de l'école de musique.

Éveil musical, chant, piano, guitare, harpe, trompette, violon, saxophone, batterie, percussions africaines, MAO (Musique Assistée par Ordinateur), chorales (dont une sur Penne), orchestre, groupe musiques actuelles, Jam session sont au menu.

La rentrée aura lieu le lundi 20 septembre.

Renseignements

Téléphone : 06 95 21 08 79

Mail : lerockdanglars@gmail.com

Site internet : WWW.ECOLEDEMUSIQUE.EU

Nous vous attendons nombreux et vous souhaitons de bonnes vacances.

LES BALLADINES

« Les Balladines », une association dont le but est la valorisation du bourg de Penne et son patrimoine historique au travers de la poésie dans toutes ses expressions, une association créée autour de l'idée d'organiser un festival d'Arts Poétiques : 'Les Balladines de Penne' avec une édition en septembre.

En 2018, des habitants de la commune de Penne ont imaginé que des artistes viennent enchanter et valoriser le patrimoine de leur village par l'expression poétique. De là est né le festival 'Les Balladines de Penne', des arts poétiques dont le bourg historique du village est le cadre, l'espace scénique ; et dont la poésie est le coeur, le fil conducteur. Une poésie facteur de lien social et de valorisation du patrimoine. Une poésie aux formes diverses : des lectures, du théâtre, du chant, de la musique, de la danse, des arts circassiens, des arts plastiques, vidéo...

Nous suivrons cette année la 3ème édition les 10, 11 et 12 septembre 2021.

Les Balladines de Penne

<https://www.facebook.com/FestivalPennePoesie>

<https://lesballadinesdepen.wixsite.com/balladines>



ASSOCIATION SPORTIVE DE PENNE

L'association sportive de Penne propose et anime diverses activités et événements sportifs autour du tennis, du badminton et des sports de raquettes pour tous les âges à partir de 6 ans.

Ecole de tennis, entraînement, compétition, loisir, toute forme est envisageable, n'hésitez pas à nous contacter et proposer ce que vous souhaitez.

Pour tout renseignement : contact@aspennepenne.org - 06 87 78 08 56

INFORMATIONS DIVERSES

NOUVELLES ARRIVANTES

Nous tenons à souhaiter la bienvenue à toutes celles qui nous ont rejointes, qui nous rejoignent chaque jour.

Nouvelles Pennoles, vous avez des questions ? Vous êtes à la recherche d'une information ? Venez nous rencontrer à la mairie, les portes en sont grandes ouvertes.

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS SUR LA COMMUNE

<i>Elections départementales</i>			
Nombre d'inscrites : 532			
<i>1er tour</i>	<i>Voix</i>	<i>2ème tour</i>	<i>Voix</i>
Mme BERNARD Sarah M. LEVAILLANT Christophe	94		
M. SAN ANDRES Thierry Mme TAGLIAFERRI Rosanna	30		
Mme ALIEV Colette M. PAYET Jordan	39	Mme ALIEV Colette M. PAYET Jordan	42
M. FABRE André Mme REDO Aline	90	M. FABRE André Mme REDO Aline	177
Blancs	8	Blancs	24
Nuls	1	Nuls	1
Exprimés	253	Exprimés	219

M. Fabre et Mme Rédo ont été réélues sur notre canton avec 75.46 % des voix et un taux d'abstention de 57,80 %.

<i>Elections régionales</i>			
Nombre d'inscrites : 532			
<i>1er tour</i>	<i>Voix</i>	<i>2ème tour</i>	<i>Voix</i>
Mme MARTIN Myriam	22		
M. DAVEZAC Jean-Luc	14		
M. TERRAIL-NOVES Vincent	13		
M. MAURICE Antoine	71		
Mme ADRADA Malena	3		
M. LE BOURSICAUD Anthony	0		
M. PRADIE Aurélien	14	M. PRADIE Aurélien	19
M. GARRAUD Jean-Paul	38	M. GARRAUD Jean-Paul	37
Mme DELGA Carole	91	Mme DELGA Carole	156
Blancs	4	Blancs	25
Nuls	1	Nuls	4
Exprimés	256	Exprimés	212

La liste de Mme Delga a obtenu 109 sièges, celle de M. Garraud en a eu 28 et 21 pour M. Pradié. Le taux d'abstention était de 62,17 %.

ETAT CIVIL JANVIER-JUIN 2021

Naissances

REGAZZONI NEUVILLE Tiago, né le 21 janvier 2021

Décès

TITUS Carmen, décédée le 7 février 2021

CABARES Bernard, décédé le 7 février 2021

DELPECH André, décédé le 4 mars 2021

FOURNIER Henriette née MAYRAN, décédée le 11 mars 2021

RAVERA Pierrette née PERRY, décédée le 1er juillet 2021

Mariages

CAPITAINE Nathalie et MAINGUY Alain, le 8 mai 2021

PERMANENCE DES ÉLUES

Pour les mois de Juillet et d'Août, vos élues prennent une pause !

Les permanences ne seront plus assurées mais vous pourrez toujours nous rencontrer sur rendez-vous.

FÊTE DES ASSOCIATIONS

1ère édition : dimanche 4 juillet 2021

Ce dimanche fut l'occasion pour les associations de se rencontrer après une longue léthargie due au séisme sanitaire qui a terrassé le dynamisme associatif.

L'ambiance fut conviviale, décontractée, agrémentée par nos chanteuses et musiciennes (Alice, Danièle, Nicole, Les Denis, Laurent, Philippe). Nous avons voté pour nos futures cartes postales, joué aux échecs, pris des adhésions, fait quelques échanges de badminton, un cours de gym et nous avons piqueniqué au soleil qui nous a fait l'honneur d'une belle apparition.

Nous comptons sur le dynamisme de notre tissu associatif pour envisager, envers et contre tout, un renouveau des enthousiasmes et permettre de renouer avec le désir des habitantes de rencontrer à nouveau leurs voisines, leurs concitoyennes.

Merci à Familles Rurales du Causse, Les baladines de Penne, L'association des églises, Quad'neuf, Le Roc d'Anglars, G'ymagine, Ici Hospitalité migrantes, La caverne, Le (futur) club d'échecs, Nature Vivante et Quesako.

La «Gazette», c'est fini pour aujourd'hui...

Informations pratiques de la mairie

Mairie : 05 63 56 31 11
Fax : 05 63 56 39 40
Courriel : mairiedepenne@orange.fr
Site : www.mairie-penne-tarn.fr

Ouverture du secrétariat

Lundi / Vendredi :
9h00-12h00 14h00-17h00
Mardi / Jeudi : 9h00-12h00

Permanences des élus
du lundi au samedi, de 10h00 à 12h00
(interrompues pour l'été)

Problème eau potable :
05 63 56 31 11 (semaine)
06 10 58 08 63 (urgences)

Déchetterie

Prochaines ouvertures :
Ve. 6 Août de 14 h à 17 h
Sa. 7 Août de 9h à 12h

Ve. 3 Septembre de 14 h à 17 h
Sa. 4 Septembre de 9h à 12h

Ve. 1 Octobre de 14 h à 17 h
Sa. 2 Octobre de 9h à 12h

Arbre de mai, la mise à jour



Responsables de la publication

La Gazette Pennole, rédaction collégiale

Coordination de la rédaction : Commission communication, ouverte à tous

Directrice de publication : Laurence Poillerat Zéganadin - Maire

La Gazette tient à remercier tous ses contributeurs.



Mairie de Penne
81140 Penne



- Ecriture inclusive chez les Pennol.e.s -